

Fin 2019, 16,5 % des travailleurs indépendants (hors PAMC) cumulent leur activité avec une activité salariée dans le secteur privé. La situation est plus marquée parmi les auto-entrepreneurs qui sont 25,6 % à cumuler ces deux types d'activité (21,4 % parmi les auto-entrepreneurs économiquement actifs). Les non auto-entrepreneurs ne sont que 6,8 % à exercer une activité salariée dans le secteur privé fin 2019.

Les revenus moyens issus de l'activité indépendante des polyactifs sont deux fois moins élevés que ceux des non-salariés n'exerçant pas d'activité salariée dans le secteur privé.

CHIFFRES ESSENTIELS

16,5 % des travailleurs indépendants également salariés du secteur privé fin 2019

25,3 % des auto-entrepreneurs (21,4 % parmi les économiquement actifs)

6,8 % des non auto-entrepreneurs

Fin 2019, on dénombre 539 241 travailleurs indépendants (hors praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés - PAMC) qui sont par ailleurs salariés du secteur privé parmi les 3,26 millions de travailleurs indépendants en activité. Ce sont majoritairement des auto-entrepreneurs économiquement actifs (250 277) dont ils représentent 21,4 % (6,8 % des travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs).

Au cours de l'année 2019, 880 336 travailleurs indépendants ont exercé une activité salariée dans le secteur privé, soit 26,9 % de l'ensemble des travailleurs indépendants. Les auto-entrepreneurs ont été les plus concernés (704 685, dont 403 664 économiquement actifs en tant que travailleurs indépendants), représentant 41,2 % des auto-entrepreneurs (34,5 % parmi les économiquement actifs). 11,2 % des non auto-entrepreneurs ont cumulé activité salariée et indépendante au cours de l'année.

■ PRESQUE AUTANT D'HOMMES QUE DE FEMMES PARMI LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

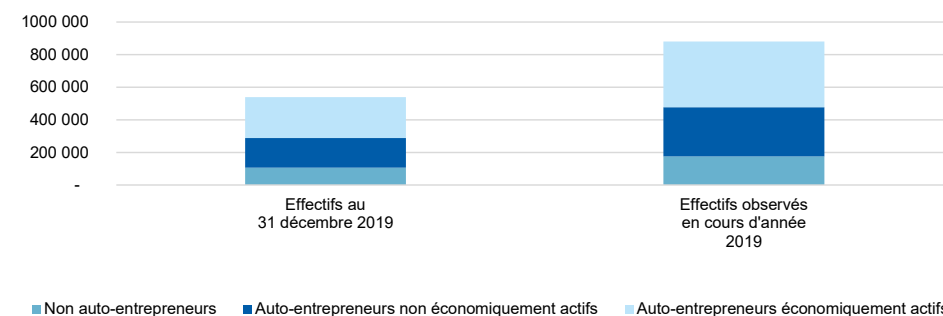
Les travailleurs indépendants qui étaient salariés du secteur privé fin 2019 représentent 16 % des hommes et 17,8 % des femmes inscrits en tant que travailleurs indépendants. La parité est légèrement plus forte parmi les auto-entrepreneurs (25,3 % d'hommes et 25,4 % de femmes) que parmi les non auto-entrepreneurs (respectivement 6,8 % et 7,2 %).

■ LES JEUNES COTISANTS D'AVANTAGE CONCERNÉS

Les cotisants de moins de 30 ans cumulent plus fréquemment activité indépendante et activité salariée dans le secteur privé (27,3 %). Les 30-39 ans sont encore 21,4 % à cumuler leurs activités. Au-delà, les proportions diminuent assez sensiblement (12,7 % entre 50 et 59 ans, et seulement 6,3 % parmi les cotisants âgés de 60 ans et plus).

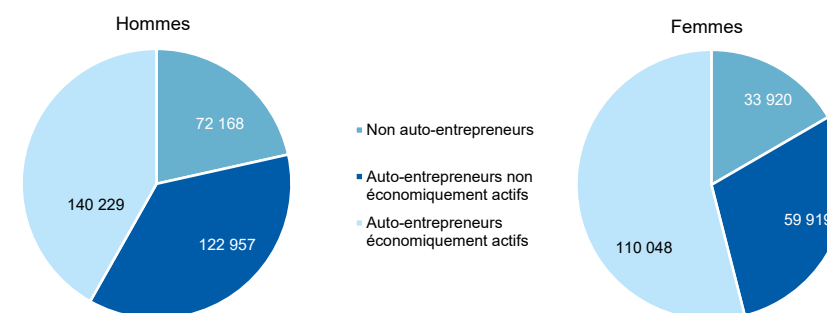
Les mêmes comportements s'observent chez les auto-entrepreneurs (25,3 % de cumulants parmi les moins de 30 ans économiquement actifs et 7,5 % parmi les 60 ans et plus) et les non auto-entrepreneurs (respectivement 10,5 % et 4,8 %). Ils sont toutefois plus marqués chez les premiers (cf. tableau 1).

Graphique 1 : effectifs de travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé, fin 2019 et courant 2019, selon leur statut



Source : Urssaf, 2020

Graphique 2 : effectifs de travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé, selon le genre et le statut, fin 2019



Source : Urssaf, 2020.

Tableau 1 : proportion de travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé par tranche d'âge, fin 2019

	Travailleurs indépendants qui sont par ailleurs salariés du secteur privé			
	Non auto-entrepreneurs	Auto-entrepreneurs	dont économiquement actifs	Total
Moins de 30 ans	10,5 %	29,8 %	25,3 %	27,3 %
Entre 30 et 39 ans	7,8 %	29,3 %	24,7 %	21,4 %
Entre 40 et 49 ans	7,6 %	27,2 %	23,9 %	17,0 %
Entre 50 et 59 ans	6,7 %	22,6 %	20,4 %	12,7 %
60 ans et plus	4,8 %	8,4 %	7,5 %	6,3 %
Total	6,8 %	25,3 %	21,4 %	16,5 %

Source : Urssaf, 2020.

■ LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS EN PROFESSION LIBÉRALE CUMULENT PLUS FRÉQUEMMENT UNE ACTIVITÉ SALARIÉE

17 % des travailleurs indépendants en profession libérale sont par ailleurs salariés du secteur privé fin 2019, contre 16,3 % des artisans et commerçants. La différence est plus marquée parmi les auto-entrepreneurs économiquement actifs : 28 % des professionnels libéraux ont par ailleurs un contrat salarié dans le secteur privé fin 2019, contre 19,6 % des artisans et commerçants.

■ LES SECTEURS OÙ LA PART DES POLYACTIFS EST LA PLUS FORTE CONCERNENT LES ACTIVITÉS DE POSTE ET DE COURRIER

La part des travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé en fin d'année varie selon le secteur d'activité. Ainsi, le secteur des activités de poste et de courrier, regroupant notamment les services de livraison de repas à domicile, est le secteur avec la part de polyactifs la plus importante, quel que soit le statut (plus de 32 % de polyactifs en fin d'année parmi ses effectifs auto-entrepreneurs économiquement actifs, et 23 % parmi les travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs). *A contrario* le secteur du BTP - travaux de finition regroupe peu de polyactifs parmi les auto-entrepreneurs (7 %) ainsi que parmi les travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs (3 %).

■ LES POLYACTIFS SONT TOUTEFOIS PLUS NOMBREUX DANS L'ENSEIGNEMENT, LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET DE SPECTACLE, ET LE CONSEIL POUR LES AFFAIRES

Les travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé sont particulièrement représentés dans les secteurs de l'enseignement (22 850 cotisants ; 11 % parmi les non auto-entrepreneurs et 27,6 % parmi les auto-entrepreneurs du secteur), des arts et spectacles (22 086 cotisants ; 31 % des auto-entrepreneurs du secteur), ou encore des activités de conseil (21 409 cotisants ; 12,7 % parmi les non auto-entrepreneurs et 26,6 % parmi les auto-entrepreneurs du secteur).

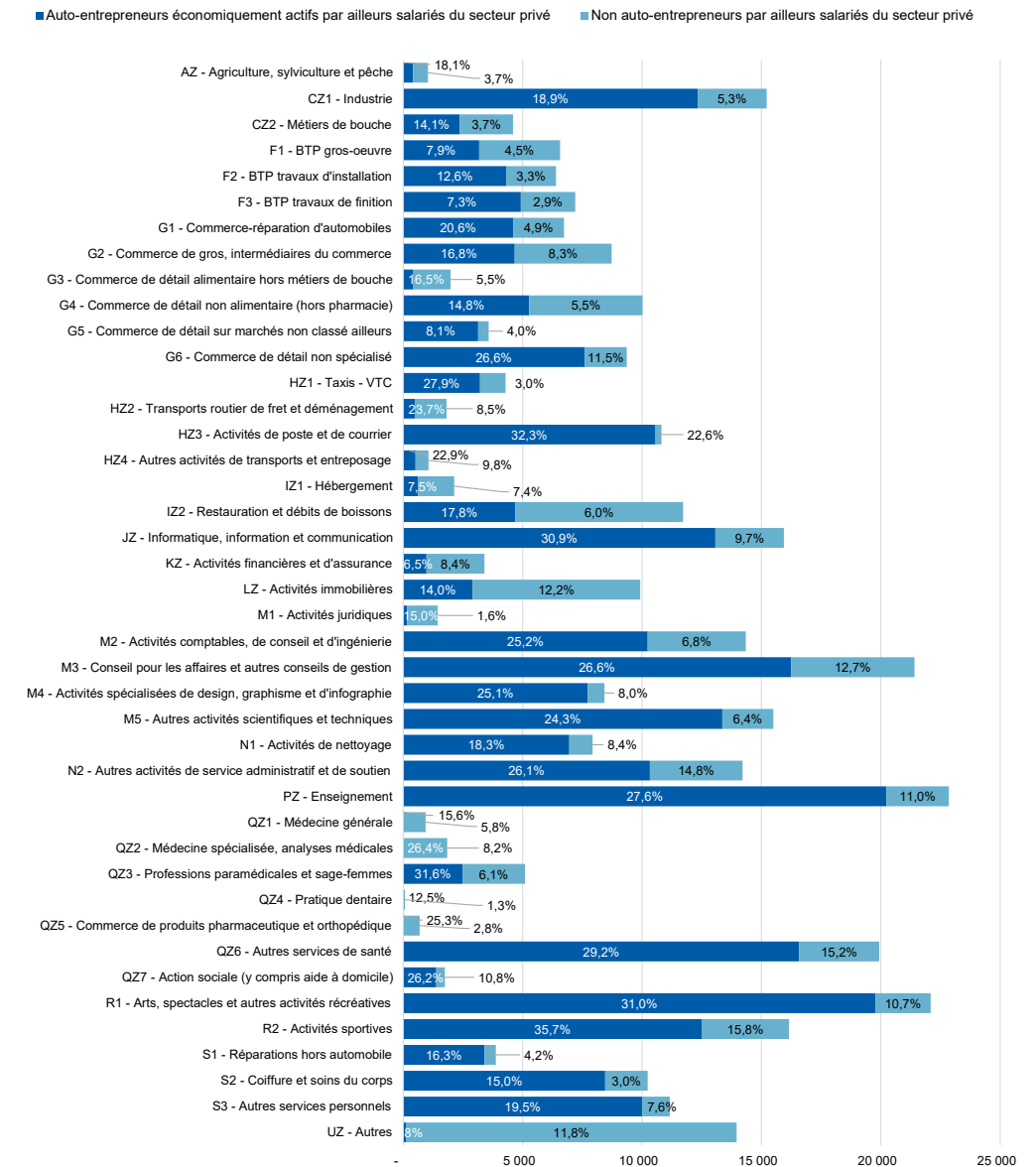
■ LES REVENUS DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS QUI CUMULENT UNE ACTIVITÉ SALARIÉE MOINS ÉLEVÉS QUE CEUX DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Les travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs qui sont par ailleurs salariés du secteur privé ont touché, en 2018, une rémunération salariale nette de 33 681 €, en complément d'un revenu d'activité non salariée de 20 980 €.

Les auto-entrepreneurs économiquement actifs qui cumulent activité indépendante et activité salariée ont gagné en moyenne, en 2019, 3 814 € au titre de leur revenu non salarié et 18 698 € de salaire net.

Les revenus moyens issus de l'activité indépendante des polyactifs sont deux fois moins élevés que ceux des non-salariés n'exerçant pas d'activité salariée dans le secteur privé.

Graphique 3 : répartition des travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé par secteur d'activité fin 2019



Champ : non auto-entrepreneurs et auto-entrepreneurs économiquement actifs par ailleurs salariés du secteur privé en fin d'année 2019.
Source : Urssaf, 2020.

Pour les travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs, le revenu moyen de l'activité indépendante pour les non polyactifs en fin d'année s'élève à 38 408 euros contre 20 981 euros pour les polyactifs, soit un ratio de 1,8. Les ratios les plus importants s'observent dans le commerce de détail non spécialisé, la réparation automobile (3,0) et le commerce de détail alimentaire (2,7). Le secteur des activités juridiques fait figure d'exception puisque les non polyactifs gagnent en moyenne moins que les polyactifs en fin d'année. Dans ce secteur, beaucoup cumulent avec une activité d'enseignement (près de 60 % des polyactifs), essentiellement dans le supérieur.

Cette seconde activité demande plus d'expérience et est donc exercée par des professionnels plus âgés et mieux rémunérés.

Parmi les auto-entrepreneurs, ceux qui ne cumulent pas d'activité salariée dans le secteur privé gagnent, au titre de leur activité indépendante, en moyenne 1,8 fois plus que ceux qui cumulent (6 834 euros contre 3 814 euros). L'écart est plus important dans certains secteurs comme celui de la coiffure et soins du corps, où les non polyactifs gagnent en moyenne près de 5 600 euros quand les polyactifs gagnent autour de 2 400 euros par an, soit un ratio de 2,3. À l'inverse, le secteur des activités de poste et de courrier dont les revenus sont faibles, la différence est moindre, en moyenne les non polyactifs ont un revenu 1,5 fois plus important que les polyactifs.

Pour les auto-entrepreneurs, quels que soient les secteurs d'activité, les revenus moyens issus de l'activité salariée sont entre 3 et 9 fois plus élevés que les revenus issus de l'activité de travailleur indépendant. C'est un peu moins le cas pour les auto-entrepreneurs en profession paramédicale ou sage-femmes où les revenus salariés des polyactifs ne sont que 1,8 fois plus élevés que ceux issus de leur activité d'auto-entrepreneur. *A contrario* dans le secteur des pratiques dentaires, les salaires des auto-entrepreneurs sont 11 fois plus élevés que leurs revenus d'indépendants.

Tableau 2 : revenus moyens des travailleurs indépendants par ailleurs salariés du secteur privé selon le secteur d'activité et la nature du revenu

Secteur d'activité	Travailleurs indépendants qui sont par ailleurs salariés du secteur privé			
	Non auto-entrepreneurs		Auto-entrepreneurs économiquement actifs	
	Revenu moyen 2018	Salaire net moyen 2018	Revenu moyen 2019	Salaire net moyen 2019
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	13 092	40 968	2 392	18 607
CZ1 - Industrie	13 603	35 804	1 963	17 727
CZ2 - Métiers de bouche	10 864	18 472	2 222	16 497
F1 - BTP gros-oeuvre	15 254	34 263	4 829	16 319
F2 - BTP travaux d'installation	14 526	23 683	4 723	19 250
F3 - BTP travaux de finition	14 031	18 528	4 590	15 352
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	9 581	27 802	2 830	18 370
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	16 080	33 987	4 590	20 141
G3 - Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	9 201	21 483	3 579	19 694
G4 - Commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie)	9 965	26 009	2 387	17 545
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé ailleurs	4 100	15 476	1 552	14 253
G6 - Commerce de détail non spécialisé	8 926	23 820	2 537	20 324
HZ1 - Taxis - VTC	9 078	15 408	5 673	20 411
HZ2 - Transports routier de fret et déménagement	13 053	25 896	2 301	20 860
HZ3 - Activités de poste et de courrier	11 066	17 192	1 439	11 550
HZ4 - Autres activités de transports et entreposage	13 211	40 989	3 339	24 816
IZ1 - Hébergement	10 471	41 072	4 937	17 838
IZ2 - Restauration et débits de boissons	9 844	19 938	2 819	15 392
JZ - Informatique, information et communication	17 722	35 541	4 455	26 145
KZ - Activités financières et d'assurance	43 468	59 350	5 323	24 394
LZ - Activités immobilières	15 367	78 968	5 268	17 490
M1 - Activités juridiques	124 502	18 002	9 751	28 292
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	36 006	38 546	5 299	23 501
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	34 302	48 259	6 034	28 798
M4 - Activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie	12 700	23 749	3 275	17 759
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	19 025	36 943	3 860	22 772
N1 - Activités de nettoyage	14 628	20 902	4 273	15 373
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	14 744	64 784	4 096	18 856
PZ - Enseignement	12 740	19 334	4 563	17 559
QZ1 - Médecine générale	72 245	27 514	6 241	29 363
QZ2 - Médecine spécialisée, analyses médicales	111 206	27 693	6 762	37 430
QZ3 - Professions paramédicales et sage-femmes	16 150	12 831	7 391	13 409
QZ4 - Pratique dentaire	74 395	27 075	2 346	27 642
QZ5 - Commerce de produits pharmaceutique et orthopédique	48 745	23 034	3 071	26 667
QZ6 - Autres services de santé	13 307	16 567	4 888	17 419
QZ7 - Action sociale (y compris aide à domicile)	14 845	31 847	2 936	15 138
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	14 085	33 416	2 938	17 490
R2 - Activités sportives	7 434	20 644	4 034	14 853
S1 - Réparations hors automobile	8 198	17 548	2 720	17 293
S2 - Coiffure et soins du corps	8 686	12 149	2 378	11 030
S3 - Autres services personnels	12 398	22 001	2 475	17 300
UZ - Autres	17 900	53 176	4 044	20 584
Total	20 981	36 618	3 814	18 698

Source : Urssaf, 2020.